

Réunion publique – Chevilly-Larue

Agir pour et avec vous

14 septembre 2022

CHEVILLY
LARUE
.fr



Grand
Orlyseine
bièvre



Mot d'introduction



L'arbre à idées :

Demain, j'aimerais pour ma ville et mon territoire...



Déroulé de la réunion

- **Connaissez-vous le Grand-Orly Seine Bièvre ?**
- **Avez-vous dit PLUi ?**
 - ❑ Séquence d'échanges avec les participantes et les participants
- **Un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : pour quoi faire ?**
 - ❑ 2 séquences d'échanges avec les participantes et les participants
- **Temps de conclusion**



Connaissez-vous le Grand-Orly Seine Bièvre ?

Connaissez-vous le Grand-Orly Seine Bièvre ?

➤ Combien de communes composent le Grand-Orly Seine Bièvre ?

A. 11

B. 16

C. 13

D. 24



Connaissez-vous Grand-Orly Seine Bièvre ?

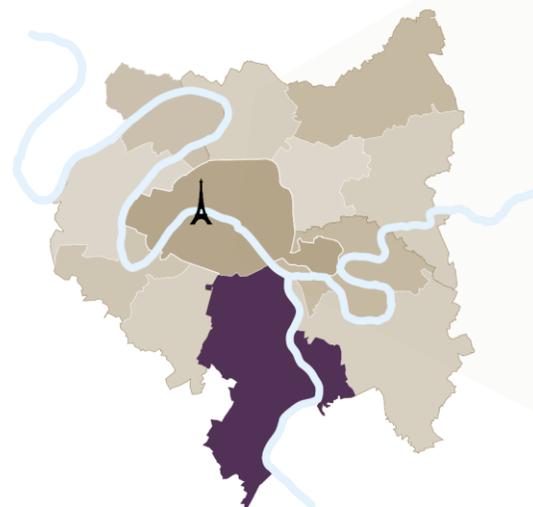
➤ Combien de communes composent Grand-Orly Seine Bièvre ?

A. 11

B. 16

C. 13

D. 24



Grand-Orly Seine Bièvre : quelles compétences ?

➤ Quelle proposition ne correspond pas à des compétences de Grand-Orly Seine Bièvre ?

A. Gestion des écoles et des crèches

C. Développement économique

B. Construction, aménagement et gestion des équipements culturels et sportifs (piscine, musées, conservatoires...)

D. Gestion des déchets

Grand-Orly Seine Bièvre : quelles compétences ?

➤ Quelle proposition ne correspond pas à des compétences de Grand-Orly Seine Bièvre ?

A. Gestion écoles et des crèches

C. Développement économique

B. Construction, aménagement et gestion des équipements culturels et sportifs

D. Gestion des déchets

Grand-Orly Seine Bièvre : quelles compétences ?





Avez-vous dit PLUi ?

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

➤ **Le PLUi ne me concerne pas directement : c'est un règlement d'urbanisme qui n'a pas d'impact sur ma vie quotidienne.**

A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Avez-vous dit PLUi ?

- Le PLUi ne me concerne pas directement : c'est un règlement d'urbanisme qui n'a pas d'impact sur ma vie quotidienne.

A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Avez-vous dit PLUi ?

➤ Le PLUi prendra en compte les spécificités de chaque commune.

A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Avez-vous dit PLUi ?

➤ Le PLUi prendra en compte les spécificités de chaque commune.

A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Avez-vous dit PLUi ?

- Une fois que le PLUi entrera en vigueur, la commune ne pourra plus délivrer d'autorisations d'urbanisme (ex : permis de construire).

A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Avez-vous dit PLUi ?

- Une fois que le PLUi entrera en vigueur, la commune ne pourra plus délivrer d'autorisations d'urbanisme (ex : permis de construire).

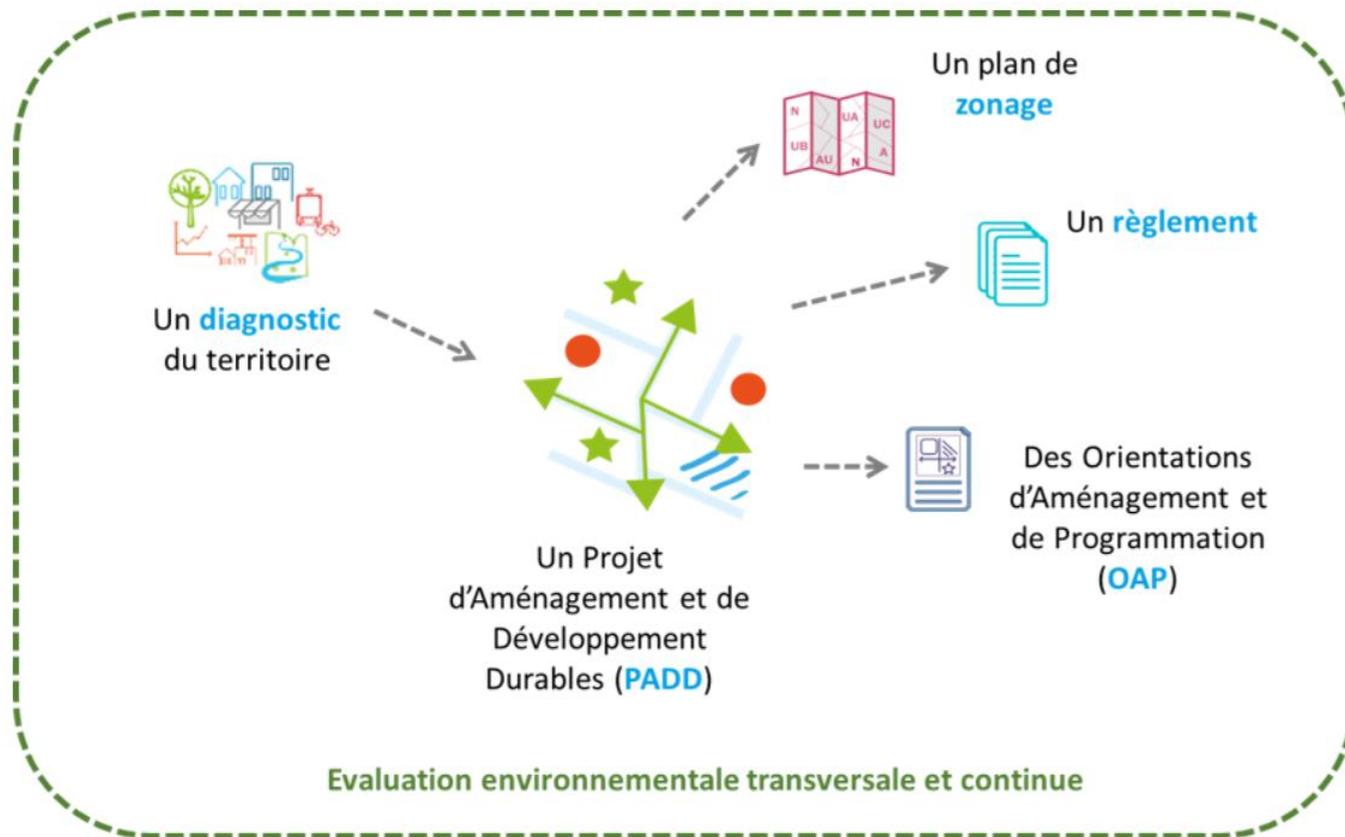
A. Vrai

B. Faux

C. Je ne sais pas

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

- Une réponse aux besoins du quotidien
- Un document d'urbanisme constitué de plusieurs pièces

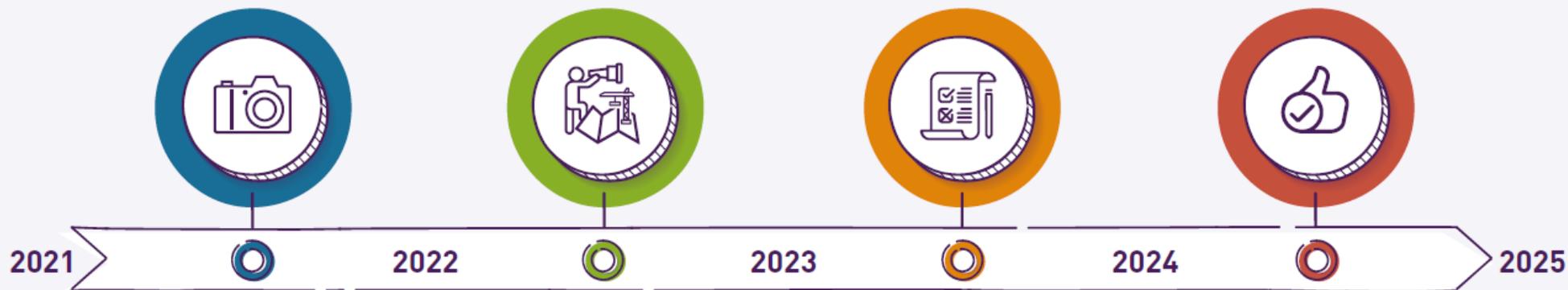


Pourquoi le PLUi devient-il intercommunal ?

- Parce que la loi a changé : l'élaboration a été confiée aux **intercommunalités**, en lien avec les **autres acteurs et actrices du territoire**
- Pour mieux prendre en compte les **habitudes** des habitantes et des habitants à **l'échelle de leur bassin de vie**
- Pour **travailler en commun** sur des sujets qui dépassent l'échelle communale



Quels sont les grandes étapes du PLUi ?



LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux de notre territoire pour mieux identifier les défis pour demain.

LE PROJET

d'Aménagement et de Développement Durables

Définir les grandes intentions pour penser notre territoire de demain sur de grands thèmes du quotidien.

LE RÈGLEMENT

Fixer des règles, applicables à tous, pour savoir ce qui est possible ou non de construire pour chaque parcelle et comment il est possible de construire.

LA VALIDATION

Dernière ligne droite de la démarche : consultation des partenaires publics (Etat, Région, Métropole, Départements), enquête publique et entrée en vigueur du PLUi, qui remplacera les PLU communaux.



**Une remarque ? Un avis ?
Une question ?**

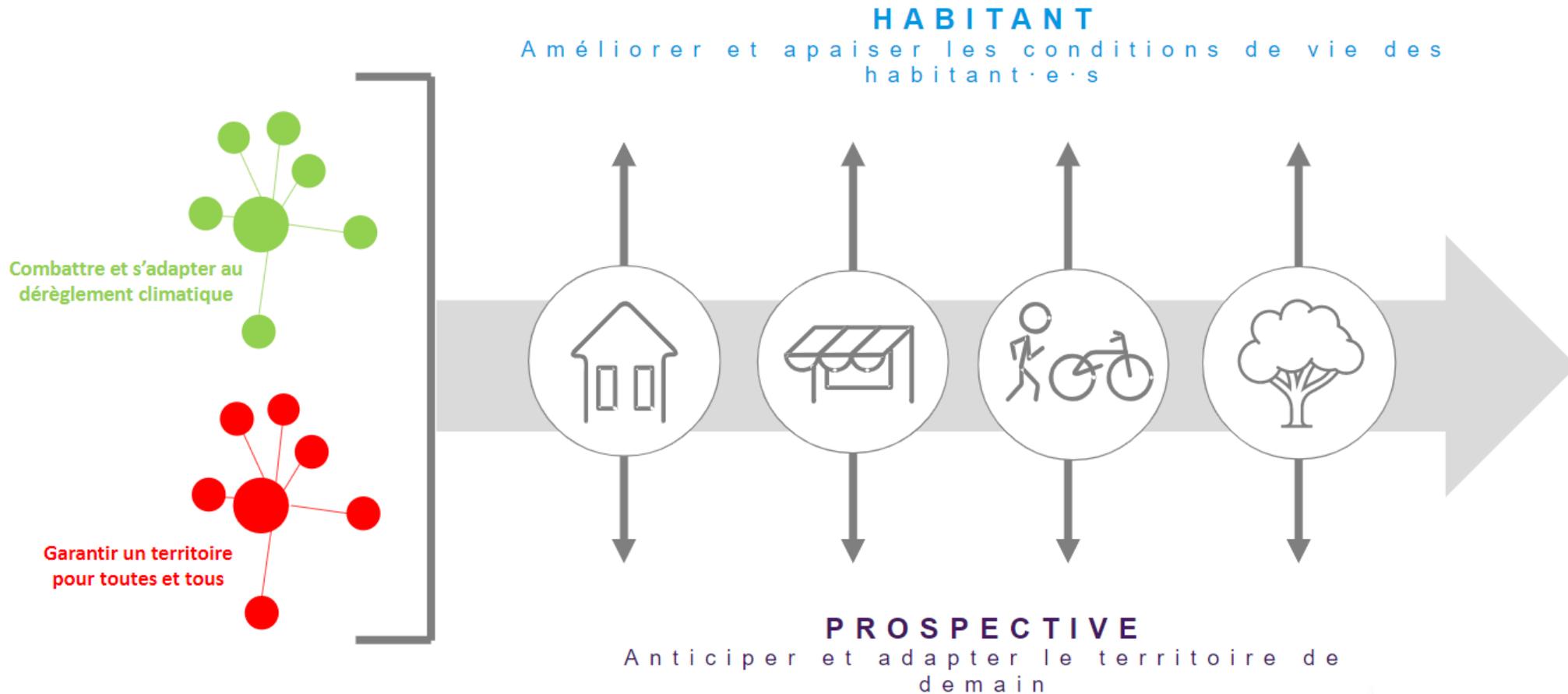


Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables : pour quoi faire ?

Deux clés de lectures...



...reposant sur deux fils directeurs



Pour construire la trame du futur PADD



Améliorer et apaiser
les conditions de vie
des habitant·e·s

1

Penser la ville par ses « vides »,
par ses espaces non bâtis et non
circulés, ses parcs, ses jardins,
ses espaces pacifiés

2

Permettre de se loger dignement,
avec des logements de qualité pour
toutes et tous

3

Favoriser la ville des proximités,
par le vivre-ensemble et l'offre de
commerces, d'équipements et de
services de proximité

Améliorer et apaiser le cadre et les conditions de vie des habitant·e·s en tout point du territoire



1. Penser la ville par ses « vides » : des lieux et des espaces vivants, nature, agréables et pacifiés



Espaces partagés :

- Espaces publics mutualisables, modulables, partagés
- Qualité des espaces publics / embellissement des espaces publics et du bâti
- Pratiques sportives, artistiques et culturelles « hors les murs » (*street art*, art moderne, art dans la rue, etc.)
- Espaces récréatifs pour les enfants et les adolescents
- Espace public sécurisé, pour tout·e·s
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Mobilités, déplacements courtes distances :

- Partage et pacification de la voirie
- Alternatives à la voiture (marche, vélo, transports en commun)
- Continuité des cheminements piétons et vélos
- Rabattement vers les centralités et les pôles de mobilités
- Organisation du stationnement vélos, 2 roues-moteurs, voitures et livraisons
- Recharge des véhicules sur l'espace public



Améliorer et apaiser le cadre et les conditions de vie des habitant·e·s en tout point du territoire



1. Penser la ville par ses « vides » : des lieux et des espaces vivants, nature, agréables et pacifiés

✓ Grands paysages :

- Paysages des vallées
- Côteaux
- Plateaux
- Seine
- Cours d'eau et lac de l'Essonne
- Parcs



✓ ✓ Nature en ville, fonctionnalité organique pour une ville soutenable :

- Biodiversité et continuités écologiques : trames verte, bleue, brune, noire, blanche
- Réouverture de la Bièvre
- Valorisation de l'Orge et de l'Yerres
- Renaturer les berges



✓ Espaces supports d'oasis urbaines

- Déminéralisation, pleine terre
- Végétalisation, arbres
- Fontaines, bassins, noues
- Ilots de fraîcheur
- Lutte contre les îlots de chaleur urbains
- Lutte contre risque d'inondation
- Cours oasis
- Villes comestibles (permis de végétaliser, carrés potagers, arbres fruitiers)
- Jardins familiaux



Améliorer et apaiser le cadre et les conditions de vie des habitant·e·s en tout point du territoire



2. Permettre de se loger dignement : des logements de qualité pour toutes et tous

✓ Réponse aux besoins de toutes et de tous :

- Tout public
- Logement social
- Mixité et solidarité
- Logements diversifiés
- Parcours résidentiels
- Logements séniors, jeunes
- Gens du voyage
- Hébergement d'urgence



✓ Qualité des logements :

- Adaptable selon les besoins
- Confort des logements
- Isolation thermique et phonique
- Installation d'équipements énergétiques
- Réhabilitation
- Habitat indigne, permis de louer
- Divisions pavillonnaires
- Télétravail à domicile
- Accès à un espace extérieur
- Chartes communales de qualité de construction (chartes promoteurs, bonnes pratiques)



Nouvelles formes d'habitat :

- Co-living, habitat participatif, évolutif...
- Formes urbaines innovantes
- Maîtrise hébergement type Airbnb



Améliorer et apaiser le cadre et les conditions de vie des habitant·e·s en tout point du territoire



3. Favoriser la ville des proximités : le vivre ensemble et la réponse à la diversité des besoins

✓ Vivre ensemble :

- Offre en équipements et services de proximité
- Répartition équilibrée des équipements
- Lieux de vie évolutifs, intergénérationnels et inclusifs
- Rompre l'isolement / favoriser le lien social
- Accompagnement usages du numérique
- Réseaux haut débit / points d'accès au numérique
- Politique de la ville



✓ ✓ La proximité :

- Ville du quart d'heure
- Cœurs de ville / cœurs de quartier
- Mixité fonctionnelle
- Commerce de proximité, marchés
- Circuits courts
- Fermes urbaines



✓ Droit à la santé :

- Offre de soins de proximité
- Lutte contre désertification médicale
- Grands sites hospitaliers



Améliorer et apaiser le cadre et les conditions de vie des habitant·e·s en tout point du territoire

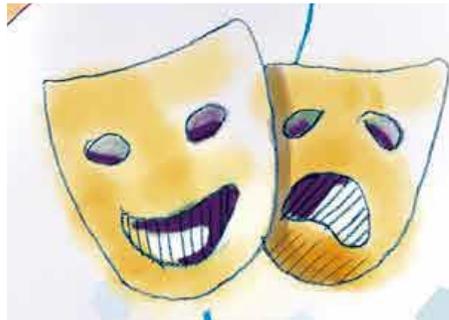


3. Favoriser la ville des proximités : le vivre ensemble et la réponse à la diversité des besoins



Patrimoines :

- Patrimoine bâti et urbain
- Éléments de mémoire du Territoire
- Itinéraires thématiques
- Patrimoine naturel



Territoire créatif :

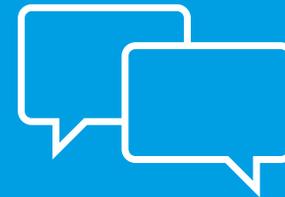
- Droit à la culture et au sport
- « Marqueurs » du Territoire : Cité de la gastronomie Paris-Rungis à Chevilly-Larue et Rungis, Scène Digitale à Thiais, Démonstrateur Métropolitain aux Ardoines, etc.



Tourisme, loisirs :

- Offre alternative et populaire
- Nautisme et baignade
- Parcs et fermes pédagogiques





Est-ce que ces orientations vous semblent pertinentes et en phase avec votre quotidien ?

A. OUI

B. PEUT-ÊTRE

C. NON

D. JE NE SAIS PAS

Pour construire la trame du futur PADD



Anticiper et adapter le territoire de demain

1

Soutenir un développement urbain équilibré, avec des projets adaptés aux besoins du territoire et durables

2

Porter une programmation économique et attractive, c'est-à-dire promouvoir les filières économiques stratégiques (MIN de Rungis, logistique, industries...) et les savoir-faire locaux (artisanat...)

3

Faciliter et renforcer les mobilités, en développant les transports en commun et en résorbant les coupures urbaines



1. Soutenir un développement urbain équilibré : un urbanisme maîtrisé et des projets vertueux



Maîtrise de l'urbanisme :

- Construire pour répondre aux évolutions démographiques / aux besoins des habitants
- Secteurs de constructions privilégiés : quartiers de gare, axes structurants, grandes opérations (éco-quartiers, ZAC)
- Transitions entre secteurs
- Insertion dans le tissu urbain
- Evolution douce du tissu pavillonnaire



Mixité fonctionnelle :

- Équilibrage du taux d'emploi (ratio 1/1)
- Mixité fonctionnelle à proximité des gares
- Activités économiques, productives et logistiques le long des axes routiers, voies ferrées, Seine...
- Petites activités dans tissu existant / activités et artisanat de quartier
- RDC actifs et commerciaux





1. Soutenir un développement urbain équilibré : un urbanisme maîtrisé et des projets vertueux



Urbanisme de la santé :

- Nature en ville
- Végétalisation des opérations
- Prise en compte et gestion des risques naturels et des risques technologiques
- Lutte contre l'exposition des habitants aux nuisances et pollutions
- Qualité de l'air
- Lutte contre le bruit
- Départ des dépôts pétroliers de Vitry-sur-Seine et de Villeneuve-le-Roi



Sobriété des projets :

- Bâtiments évolutifs et réversibles
- Réemploi de matériaux de déconstruction
- Tri des déchets et valorisation des biodéchets
- Matériaux naturels biosourcés
- Sobriété énergétique
- Énergies renouvelables
- Réseaux de chaleur, géothermie





2. Porter une programmation économique productive et attractive : des savoir-faire locaux aux filières économiques stratégiques

- ✓ ✓ **Tissu économique :**
 - Économie diversifiée et ancrée
 - Territoire d'Industrie, activités productives et artisanales
 - Activités économiques existantes à préserver
 - Accessibilité aux pôles d'emplois



- ✓ ✓ **Emplois / Formation :**
 - Emplois non-délocalisables
 - Qualifications des habitants
 - Adéquation emploi / formation
 - Enseignement supérieur et recherche, formations professionnelles
 - Campus urbains (Cachan, Chérioux, etc.), mise en réseau
 - Interaction des activités
 - Parcours d'insertion



- ✓ ✓ **Évolutions du monde du travail :**
 - Télétravail
 - Locaux tertiaires adaptés, mutualisables - fablab – tiers lieux
 - Espaces mutualisés / alternatifs
 - Numérique : ville intelligente, data centers, antennes relais



- ✓ **Commerces :**
 - Armature commerciale
 - Rénovation des pôles commerciaux
 - Centres commerciaux
 - Adaptabilité des locaux



2. Porter une programmation économique productive et attractive : des savoir-faire locaux aux filières économiques stratégiques

Aéroport d'Orly :

- Pôle économique
- PPA Grand Orly
- Offre hôtelière
- Bénéfice local / réduction des nuisances



Responsabilité / exemplarité

- Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- Économie circulaire : recycleries, etc.



Filières stratégiques et innovations dont la Santé :

- Vallée Scientifique de la Bièvre
- Grandes infrastructures de santé et de recherche
- Entreprises et projets innovants
- Continuités avec les pôles Paris / Saclay / Evry / Créteil, etc.
- Production et traitement de l'eau
- Clusters et pôles de compétitivité : Matériaupôle, Eau-Milieus-Sols, Silver Valley, Cap Digital, Sytematic, Medicen, etc.
- Agroalimentaire
- Numérique et industries connexes

Logistique :

- Intégration dans le tissu existant
- Report modal vers le fer et le fleuve
- Décarbonation de la flotte
- Cyclologique pour le dernier km
- CIN Villeneuve Triage



Agriculture en ville :

- Terres agricoles existantes
- Nouvelles formes d'agriculture





3. Faciliter et renforcer les mobilités : un maillage en transports en commun en développement et des coupures urbaines à résorber

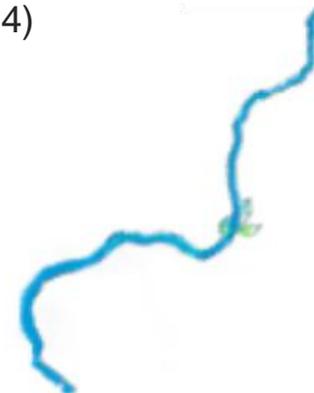
✓ ✓ Grandes infrastructures de transport :

- Gare TGV Pont de Rungis
- Barreau Massy-Valenton
- Arrivée des nouvelles lignes (métro M15, M14, M18, câble 1, tram T12) et prolongement de lignes (métro M10, M14, M18, tram T7 et T9)



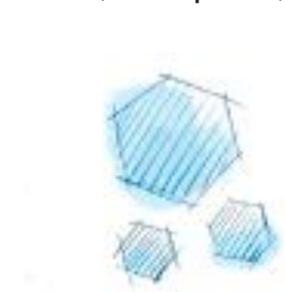
✓ ✓ Maillage par le réseau bus et le réseau cyclable :

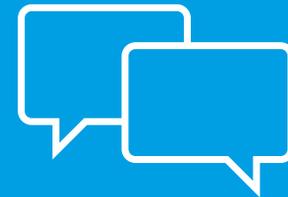
- Liaisons intra-territoriales (dont plan vélo métropolitain / RER Vélo, Tzen 5)
- Liaisons vers les polarités voisines et interterritoriales (dont TCSP 393, Tzen 4)



✓ ✓ Couture urbaine :

- Voie de désenclavement du Triage de Villeneuve-Saint-Georges
- Coupures urbaines, franchissements
- Coupure de l'aéroport de Paris-Orly : contournement Nord et Sud, tunnel N7
- Intégration des grands équipements : usines des eaux, usine d'incinération des déchets, hôpitaux, cimetières, MIN, aéroports, etc.





Est-ce que ces orientations vous semblent pertinentes et en phase avec votre avenir ?

A. OUI

B. PEUT-ÊTRE

C. NON

D. JE NE SAIS PAS

Je souhaite m'informer et/ou m'exprimer : comment faire ?

La concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline ville par ville :



Des articles dans la presse locale, ainsi que des lettres d'informations disponibles en mairie, vous permettront de vous informer aux grandes étapes de la démarche !



Des temps de concertation, sous différents formats (stands en extérieur, balades, réunions publiques, ateliers...) vous permettront d'échanger et de vous exprimer



Des expositions vous permettront de suivre au fur et à mesure l'avancement de la démarche



Sur grandorlyseinebievre.fr, retrouvez toutes les infos du PLUi mais également des documents téléchargeables et un espace où vous pouvez vous exprimer.

